

Projet-pilote

Arme à impulsion électrique

Suivant des discussions intervenues entre l'APPQ et la Sûreté du Québec concernant l'ajout de l'arme à impulsion électrique au sein de notre corps policier, le Directeur général, M. Martin Prudhomme, a annoncé à la fin du mois d'avril dernier, lors du **Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force**, que trois unités de la région de Montréal seraient ciblées pour l'implantation d'un projet-pilote en 2015.

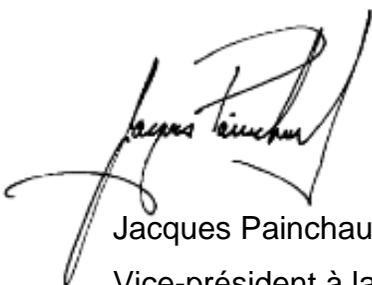
C'est ainsi que les patrouilleurs des postes de **Lachute, Salaberry-de-Valleyfield et Candiac** testeront le pistolet à impulsion électrique pendant un an, afin d'évaluer la pertinence du déploiement de cette arme à plus grande échelle.

Fait intéressant, suivant l'étude sur les altercations du **Comité syndical de recherche en emploi de la force (CREF)** et compte tenu que certaines régions se sont démarquées statistiquement quant au taux d'accidents du travail déclarés, votre Association a demandé au Directeur général de la Sûreté d'élargir la portée du projet-pilote au district de la Mauricie/Centre-du-Québec, plus particulièrement aux postes de **Shawinigan et de Drummondville**.

C'est avec fierté que nous vous annonçons que la Sûreté du Québec a récemment accepté notre demande, en ajoutant ces deux postes aux trois autres déjà sélectionnés pour débiter le projet-pilote dès cet automne. C'est donc dire que les efforts consentis par le **CREF** dans son étude sur les altercations aura été bénéfique à cet égard, notamment quant à la détermination des risques associés à ce type d'intervention.

Par ailleurs, des recommandations à la CSST et à la CLP dans deux différents dossiers ont également été émises par M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles de l'Association, dans le but d'ajouter cet équipement à certains postes plus à risques, dont celui de La Romaine, ainsi qu'aux postes isolés.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier.



Jacques Painchaud, LL.M en droit
Vice-président à la Discipline et à la déontologie